



RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2010

MESSAGE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

En dépit d'une conjoncture qui reste défavorable, le Groupe a montré sa capacité de réaction dans cet environnement et a amélioré sensiblement son résultat, en revenant à l'équilibre, grâce notamment aux économies réalisées (frais généraux et masse salariale). La réduction de l'endettement s'est poursuivie. Toutefois, les incertitudes pesant sur le niveau d'activité du second semestre ne permettent pas de considérer le retournement comme acquis et des efforts exceptionnels doivent être entrepris pour re-développer le chiffre d'affaires.

B.P. 14 - 21700 NUITS-SAINT-GEORGES - FRANCE
S.A. AU CAPITAL DE 6 742 260 EUROS - R.C.S. DIJON : 393 305 040 - SIRET : 393 305 040 00015
Téléphone : 03 80 62 64 00 – Fax : 03 80 62 64 10

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

AU 31 MARS 2010

<i>en milliers d'euros</i>	Note	Mars 2010	Septembre 2009
ACTIF			
Ecart d'acquisition	Note 4.1	-	-
Autres immobilisations incorporelles	Note 4.2	14	16
Immobilisations incorporelles		14	16
Terrains		465	465
Terres à vignes		5 988	5 988
Actifs biologiques		73	77
Constructions		1 513	1 617
Autres immobilisations corporelles		3 738	4 314
Immobilisations corporelles	Note 4.3	11 777	12 461
Titres de participation de sociétés non consolidées		231	231
Participations mises en équivalence		-	-
Autres actifs financiers		22	47
Actifs financiers	Note 4.4	253	278
Impôts différés actifs		-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		12 045	12 755
Stocks	Note 4.5	13 224	16 113
Créances clients	Note 4.6	6 351	7 564
Autres créances d'exploitation	Note 4.6	965	335
Actifs d'impôt exigible		18	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie		731	1 060
TOTAL ACTIF COURANT		21 288	25 072
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		33 333	37 827
PASSIF			
Capital social	Note 4.7	6 742	6 742
Ecart de réévaluation		1 884	1 884
Résultats non distribués		10 994	16 214
Résultat de l'exercice		502	(5 234)
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		20 122	19 606
Intérêts minoritaires en réserves		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES		20 122	19 606
Dettes financières à long-terme	Note 4.9	422	843
Provisions	Note 4.8	206	196
Impôts différés passifs	Note 4.14	2 112	1 841
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 740	2 880
Dettes financières à court terme	Note 4.9	3 899	8 609
Provisions	Note 4.8	250	250
Dettes d'exploitation	Note 4.10	6 284	6 423
Passifs d'impôts exigibles		-	-
Autres dettes courantes	Note 4.10	38	59
TOTAL PASSIF COURANT		10 471	15 341
Passifs non courants destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF COURANT ET NON COURANT		13 211	18 221
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		33 333	37 827

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Note	Mars 2010	Mars 2009
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	Note 4.15	18 305	22 870
Achats de vins et matières sèches		(10 583)	(9 621)
Variation des stocks de vins et matières sèches		(3 505)	(8 468)
Marge brute		4 218	4 781
Autres achats et charges externes		(1 893)	(2 482)
Valeur ajoutée		2 325	2 299
Subvention d'exploitation		315	
Impôts et taxes		(7)	(242)
Charges de personnel	Note 4.13	(1 649)	(2 076)
Variation des provisions sur créances et litiges		(58)	62
Dotations aux amortissements		(588)	(699)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		339	(656)
Autres produits et charges opérationnels	Note 4.11	609	(281)
RESULTAT OPERATIONNEL		948	(937)
Produits financiers		46	60
Charges financières		(228)	(495)
Résultat financier	Note 4.12	(182)	(435)
Résultat des sociétés mises en équivalence		0	0
RESULTAT AVANT IMPOT		766	(1 372)
Impôt sur les bénéfices	Note 4.14	(264)	456
RESULTAT NET		502	(916)
Attribuable à :			
Part du Groupe		502	(916)
Part des intérêts minoritaires			
		502	(916)
<i>Résultat par action (en euros) :</i>			
de base (résultat net)		0,22	(0,41)
dilué (résultat net)		0,22	(0,41)

Etat du Résultat global	Mars 2010	Mars 2009
<i>en milliers d'euros</i>		
Résultat net	502	(916)
Variation de juste valeur des terres à vignes		
Résultat global	502	(916)
Attribuable à :		
Part du Groupe	502	(916)
Part des intérêts minoritaires		

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Flux de trésorerie liés aux activités professionnelles		
Résultat net - part du groupe avant impôt	766	(7 069)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
Dotations aux amortissements et perte de valeur d'actifs immobilisés	588	2 854
Variation des provisions	10	9
Paievements fondés sur des actions	-	131
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	29	(119)
Paievement des impôts sur le résultat	3	1 893
Marge brute d'autofinancement	1 396	(2 301)
(Augmentation)/Diminution des stocks et en-cours	2 889	18 579
(Augmentation)/Diminution des comptes clients et comptes rattachés	1 213	1 689
Augmentation/(Diminution) des dettes d'exploitation	(139)	(2 626)
Variation des autres actifs (passifs) d'exploitation	(651)	167
Variation du besoin en fond de roulement	3 313	17 809
Flux net de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 709	15 508
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(61)	(464)
Acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Acquisition d'autres immobilisations financières	-	-
Dettes sur acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Trésorerie (Dettes) des sociétés acquises	-	-
Cession d'immobilisations	132	210
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	71	(254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des dettes financières	(818)	180
(Décassement)/Encaissement sur cession d'actions propres	21	(36)
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(797)	144
Variation de trésorerie	3 983	15 398
Trésorerie à l'ouverture de la période	(5 152)	(20 550)
Trésorerie à la clôture de la période	(1 169)	(5 152)
Variation de la trésorerie	3 983	15 398

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

<i>en milliers d'euros</i>	Attribuable aux actionnaires de la Société			Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Ecart de réévaluation (*)	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice	
Situation au 1er octobre 2008	6 742	2 551	16 979	(907)	25 365
Affectation du résultat 2008			(907)	907	-
Actions auto-détenues			11		11
Paievements fondés sur des actions			131		131
Variation de juste valeur des terres à vignes		(667)			(667)
Résultat au 30 septembre 2009				(5 234)	(5 234)
Situation au 30 septembre 2009	6 742	1 884	16 214	(5 234)	19 606
Affectation du résultat 2009			(5 234)	5 234	-
Actions auto-détenues			14		14
Résultat au 31 mars 2010				502	502
Situation au 31 mars 2010	6 742	1 884	10 994	502	20 122
* Terres à vignes, nettes d'impôts différés					

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INFORMATIONS COMPTABLES

En date du 25 mai 2010, le Conseil d'Administration du Groupe a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe pour le semestre clos le 31 mars 2010. Cottin Frères est une société anonyme immatriculée en France.

NOTE 1: FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Dans le contexte persistant de crise économique, la Direction n'est pas en mesure d'estimer avec une assurance suffisante les flux futurs. Toutefois, elle reste confiante dans la capacité du Groupe à réaliser des profits d'une part, compte tenu notamment de ses parts de marché et de son positionnement, et continuer à réduire son endettement bancaire d'autre part, afin de garantir la continuité d'exploitation.

Ce contexte a été pris en compte pour l'appréciation des principales estimations comptables.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2.1 GÉNÉRALITÉS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2010 sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées au niveau européen.

L'information financière au 31 mars 2010 est donc établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 mars 2010. Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur au cours du semestre n'ont pas d'impact sur les comptes.

Bases de préparation des états financiers

L'information financière au 31 mars 2010 est établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au 1er janvier 2009 et en conformité avec l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants : au cours de l'exercice, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS suivants :

- IAS 1 révisée – présentation des états financiers

- IFRS 8 - secteurs opérationnels
- IAS 23 révisée sur la capitalisation des coûts d'emprunt

L'adoption de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur la performance ou la situation financière du Groupe.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Estimations réalisées

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Elles concernent principalement :

- l'estimation des flux futurs de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation,
- les durées d'amortissement des actifs immobilisés,
- les dépréciations de stocks,
- les engagements de retraites.

Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont eu lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision est élevée, une information est donnée en annexe.

2.2 PRINCIPES COMPTABLES

2.2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés suivantes selon la méthode d'intégration globale dès lors que la société COTTIN Frères contrôle directement ou indirectement ces sociétés et a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les bénéfices de ces activités :

Raison sociale	Nationalité	Siège social	Pourcentage de détention	N° SIREN
SAS Labouré Roi	Française	Meursault	100 %	035 680 123
ML Parisot SAS	Française	Nuits St Georges	100 %	515 420 073
SCEA Château Laboure Roi	Française	Meursault	100 %	387 507 155
SCI du Domaine René Manuel	Française	Meursault	100 %	314 210 980
SICA Guilde Des Domaines (*)	Française	Meursault	49,60 %	405 388 653
SAS Nicolas Potel	Française	Nuits St Georges	100%	408 068 054
EURL Vignobles et Vineyards	Française	Nuits St Georges	100%	497 689 463

(*) : La société SICA GUILDE DES DOMAINES est consolidée selon la méthode d'intégration globale, dès lors que l'activité et le financement de cette société sont assurés par le Groupe.

La société Laboure Roi USA, détenue à 100%, n'est pas consolidée compte tenu de son caractère non significatif (Cf. note 4.4).

2.2.2 Elimination des opérations internes au groupe

Les transactions entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.2.3 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 mars 2010.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Aucune filiale étrangère n'est comprise dans le périmètre de consolidation.

2.3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES AUX DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.3.1 Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et l'évaluation à la juste valeur de leurs actifs et de leurs passifs identifiés aux dates d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an au niveau global du groupe, dès lors que son activité est concentrée sur le négoce de vins, qui correspond à l'heure actuelle au seul ensemble homogène d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. La valeur d'utilité d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est déterminée par la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat et est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Au 31 mars 2010, les écarts d'acquisition sont dépréciés en totalité (Cf. Note 4.1).

Autres immobilisations incorporelles

Un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif bénéficieront au Groupe. Les autres immobilisations incorporelles acquises ou créées par le groupe COTTIN Frères sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées lors de l'acquisition de titres de société consolidée.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable, comme les logiciels, sont amorties sur leur durée d'utilisation.

2.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terres à vignes, sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le cas échéant, le coût total d'un actif est décomposé entre éléments de durées d'utilités différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf s'il est probable que les avantages économiques futurs associés seront augmentés.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture, conformément au traitement alternatif autorisé par IAS 16. Cette valeur résulte de données sur les transactions récentes dans les mêmes appellations, tenant compte des spécificités des parcelles concernées, sur la base de valeurs attestées par expert. L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres en « Ecarts de réévaluation » pour le montant net d'impôt différé. Si la valeur de marché devient inférieure à la valeur réévaluée, un ajustement de juste valeur est comptabilisé en diminution des capitaux propres à hauteur des écarts de réévaluation, en résultat pour le surplus.

La valeur de marché au 30 septembre 2009 n'a pas été revue, en l'absence de signe de perte ou de gain de valeur significatif sur le semestre.

Les pieds de vignes sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation de ces actifs n'est pratiquée. Ils sont amortis sur une durée de 25 ans.

Les durées et modes d'amortissement sont fonction de la façon dont les avantages économiques futurs seront consommés. Par conséquent, les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, et les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

	Durée
Constructions	20 à 40 ans
Installations et agencements	8 ans
Matériels et équipements industriels	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Ces durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective. S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des actifs

corporels ou unités génératrices de trésorerie auxquels appartiennent les actifs est comparée à la valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

2.3.3 Stocks et en cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient, intégrant leur coût d'acquisition (selon la méthode de prix moyen pondéré par article) augmenté des frais de mise en bouteilles et du coût de la main d'œuvre.

Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production. A cet égard, le Groupe examine notamment l'adéquation de son stock (par appellation et millésime) aux conditions du marché.

La norme IAS 23 révisée (Coûts d'emprunt) ne modifie pas le calcul du coût de revient des stocks de vins du Groupe; les biens produits « en grande quantité de manière répétitive », n'entrant pas dans son champs d'application.

2.3.4 Créances

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances sont, s'il existe un indice de perte de valeur, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions sont constituées progressivement dès lors que l'ancienneté des créances est le principal indicateur de risque.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base du cours de change à la clôture.

2.3.5 Impôts sur les bénéfices et provisions pour impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions. Ils sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Les actifs d'impôts différés sur les reports déficitaires sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'entité déficitaire disposera des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La méthode dite du report variable est appliquée. Ainsi, les impôts différés sont calculés sur la base du dernier taux voté ou quasi adopté à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation à la valeur actuelle.

2.3.6 Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois.

La trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie consolidés comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des soldes créditeurs de banques et des billets à ordre.

2.3.7 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

2.3.8 Provisions pour retraite

Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits pour les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et d'évolution des salaires. La variation des engagements de retraite entre deux périodes est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

2.3.9 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action après dilution est identique, dans la mesure où aucun instrument dilutif n'a été émis par le Groupe à ce jour.

2.3.10 Revenu

Le revenu est comptabilisé lorsqu'il est probable que les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur (généralement, à la date du transfert de propriété des produits, c'est-à-dire lors de l'expédition).

Le revenu est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux et des escomptes. Les coûts de transport facturés aux clients sont compris dans le revenu. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans les charges externes.

2.3.11 Autres produits et charges opérationnels

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs ;
- des pertes de valeur d'actifs (y compris des écarts d'acquisition et des titres de sociétés non consolidées) ;
- des pertes, profits, variation de provisions concernant des événements exceptionnels et matériels ;
- des produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

2.3.12 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie,
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

NOTE 3 : SECTEURS OPERATIONNELS

L'information sectorielle présentée s'inscrit dans la continuité de la présentation des activités telle que retenue pour les exercices antérieurs et en conformité avec l'organisation de la force commerciale du Groupe : la seule activité exercée par le groupe Cottin Frères est le négoce de vins, de Bourgogne pour la large majorité, par le biais de son portefeuille de marques dont les principales sont LABOURE ROI et NICOLAS POTEL.

A cet égard, l'adoption de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact.

NOTE 4 : COMPLEMENTS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

ECARTS D'ACQUISITION

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Valeur début de période	1 466	1 466
Acquisitions		
Diminutions		
Dépréciation	(1 466)	(1 466)
Valeur fin de période	-	-

Depuis le 30/09/2009, les écarts d'acquisition sont dépréciés en totalité (Cf. Note 2.3.1).

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Valeur brute début de période	307	303
Acquisitions		5
Cessions		1
Valeur brute fin de période	307	307
Amortissements cumulés	(293)	(291)
Valeur nette fin de période	14	16

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 mars 2010 :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur en début de période	Acquisitions	Variation de juste valeur*	Diminutions ou cessions	Valeur en fin d'exercice
Terrains et agencements (autres que terres à vignes)	465				465
Terres à vignes	5.988				5.988
Actifs biologiques	157				157
Constructions	4.950				4.950
Matériel, outillage et autres immobilisations	14.763	60		(476)	14.347
Valeur brute	26.323	60	-	(476)	25.907
Actifs biologiques	(80)	(4)			(84)
Constructions	(3.333)	(104)			(3.437)
Matériel, outillage et autres immobilisations	(10.449)	(477)		317	(10.609)
Amortissements	(13.862)	(585)	-	317	(14.130)
Valeur nette	12.461	(525)	-	(159)	11.777

(*): Evolution de la valorisation des terres à vignes :

Coût historique (lors de l'acquisition) :	3.098 KE
Réévaluation lors du passage aux IFRS (IFRS1) :	1.815 KE
Réévaluation au 30 septembre 2008 :	2.075 KE
Perte de valeur au 30 septembre 2009 :	<u>(1.000)KE</u>
Valorisation au 31 mars 2010 :	5.988 KE

Le Groupe ne recourt pas au financement par crédit-bail. Aucun retraitement n'est donc effectué à ce titre.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Valeur brute des titres de sociétés non consolidées (cf. note 2.2.1)	305	305
Provisions pour dépréciation *	(74)	(74)
Valeur nette des titres de sociétés non consolidées	231	231
Prêts, dépôts et cautionnements	22	47
Montant net	253	278

* La provision de 74K€ a été antérieurement dotée sur les titres de la société Labouré-Roi USA, afin d'ajuster la valeur nette des titres sur la quote-part de situation nette détenue.

STOCKS ET EN-COURS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Marchandises	13.266	16.320
Produits sec et autres consommables	2.266	2.717
Dépréciation	(2.308)	(2 924)
Montant net	13.224	16.113

Les reprises de dépréciation sont classées dans les autres produits et charges opérationnels, dans le cas où elles ne sont pas utilisées (Cf. note 4.11).

CREANCES D'EXPLOITATION

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Valeur brute	6.734	7.955
Dépréciation	(383)	(391)
Valeur nette des créances clients	6.351	7.564
Valeur brute	965	335
Dépréciation	-	-
Valeur nette des autres créances d'exploitation	965	335

Ventilation des créances clients par échéance :

	Créances	Echues	Non échues	Ventilation par échéance		
				< 1mois	< 2mois	< 3mois
Valeur brute (1)	6734	827	5907	3212	2424	191
Dont provisionné (2)	472	472				
Provision correspondante (3)	383	383				
Dont non provisionné (1)-(2)	6262	355	5907	3212	2424	191
Valeur nette (1)-(3)	6351	444	5907	3212	2424	191

Evolution de la provision pour dépréciation des créances clients :

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010
Ouverture	391
Dotation (1)	78
Reprise (2)	86
Clôture	383
Variation des provisions (1-2)	(8)
Rentrées sur créances amorties	(26)
Charge de l'exercice liée aux impayés	7

CAPITAL EMIS ET RESERVES

Le capital social est composé de 2 247 420 actions d'une valeur nominale de 3 euros.

PROVISIONS

4.8.1. Provision pour engagements de retraites

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Utilisations et reprises	Mouvements de change	Valeur à la fin de l'exercice
Provisions pour engagements de retraites	196	10			206

Les taux utilisés pour le calcul des engagements de retraite sont de 4% pour le taux d'actualisation brut d'inflation et de 2 % pour l'augmentation moyenne des salaires. L'âge de départ à la retraite est de 60 ans. Le taux de charges sociales retenu est de 42%. Le taux de turn-over utilisé s'élève à 2% pour les salariés âgés de 40 ans et moins et 1% au-delà.

4.8.2. Provision pour charges

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Valeur à la fin de l'exercice
Litige Douanes *	250				250

* Suite aux constats de l'Administration des douanes et droits indirects lors d'un contrôle prévu à l'article L. 212 A du Livre des Procédures Fiscales dans la filiale Labouré Roi et concernant les exercices 2005/2006 à 2007/2008, la société a reçu une notification d'infractions en date du 22 septembre 2009. L'incidence financière de ce document n'est pas déterminée ni déterminable à la date d'arrêté des comptes.

Une provision pour charges a néanmoins été constituée au 30/09/2009 pour un montant de 250K€ correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources par la direction, sans qu'il soit possible de prévoir l'échéance et l'issue de la procédure.

Au 31/03/2010, aucun élément nouveau relatif à ce litige n'est intervenu.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Echéances		
De un à deux ans	277	421
De deux à trois ans	145	277
De trois à quatre ans	-	145
Au-delà	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à long et moyen terme	422	843
Concours bancaires courants	1.900	6.212
Part à moins d'un an des emprunts	748	616
Autres dettes financières à court terme	1.251	1.781
Dettes financières court terme	3.899	8.609
Total des emprunts et dettes financières	4.321	9.452

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
A taux fixe	305	576
A taux variable	117	267
Total	422	843

DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Septembre 2009
Dettes fournisseurs	4.882	4.120
Autres dettes (mandataires)	165	234
Dettes sociales	578	701
Dettes fiscales	206	503
Autres créiteurs *	491	924
Valeur des fournisseurs et autres créiteurs	6.322	6.482

* Les autres créiteurs sont principalement constitués des avances et acomptes reçus.

AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Mars 2009
Variation de dépréciation exceptionnelle des stocks *	632	30
Résultat de cession d'actifs	(29)	4
Restructuration	-	(287)
Divers	6	(28)
Total	609	(281)

* Les reprises de dépréciations de stocks figurent parmi les autres charges et produits opérationnels dès lors qu'elles ne correspondent pas à une perte de marge effective.

RESULTAT FINANCIER

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Mars 2009
Résultat de change	46	(4)
Autres produits financiers		32
Intérêts des emprunts et dettes financières	(228)	(463)
Total	(182)	(435)

FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2010	Mars 2009
Charges salariales	1.156	1.343
Charges sociales	483	645
Paievements fondés sur des actions	-	131
Provision pour engagements de retraite	10	(43)
Total frais de personnel des activités poursuivies	1.649	2.076

Effectifs

	Mars 2010	Mars 2009
Cadres	12	18
Agents de maîtrise	12	14
Employés	23	26
Ouvriers	30	32
Total	77	90

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le taux effectif d'impôt sur le résultat passe de 33.33% au 31 mars 2009 à 34.45% au 31 mars 2010, ce dernier taux correspond au taux effectif anticipé au titre de l'exercice en cours.

ANALYSE DES IMPOTS DIFFÉRÉS

La position fiscale différée s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2010		Septembre 2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Amortissements dérogatoires		213		213
Provisions pour hausse de prix		1.211		1.211
Décalages temporaires	15		15	
Provision pour engagement de retraite	71		67	
Déficits reportables	1.370		1.672	
Différences d'amortissement		202		232
Autres		9		8
Ecart d'évaluation		938		936
Ecart de réévaluation (Cf. Note 2.3.2)		995		995
Total	1.456	3.568	1.754	3.595
Position nette		2.112		1.841

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2010	Mars 2009
France	4.644	6.747
Etranger et DOM TOM	6.631	6.884
UE	7.030	9.239
Total	18.305	22.870

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES FINANCIERS :

- **Risque de crédit :**

Le Groupe ne dispose d'aucune garantie sur les crédits consentis aux clients. Toutefois, il faut signaler qu'il n'y a pas de concentration du risque de crédit en raison du nombre important et de l'implantation internationale des clients. Le Groupe gère prudemment les encours de crédit accordés à chacun des clients. Dès lors il n'a pas été jugé opportun de recourir à une assurance crédit. Le risque maximum correspond à l'encours de créances clients, net des dépréciations comptabilisées (cf. Note 4.6).

- **Risque de liquidité :**

L'endettement porte principalement sur des lignes de crédit à court terme finançant en partie le besoin en fonds de roulement. Ces lignes sont souscrites auprès de huit établissements bancaires dans des proportions et à des conditions équivalentes. Le montant des crédits court terme accordés par ces établissements s'établit à 16M€ dont 11.5M€ confirmés par écrits et pour lesquels le groupe a fourni des garanties à hauteur de 6.8M€.

- **Risque de marché :**

- Risque de change : la société facture l'essentiel ses clients en euros, mais peut se trouver confrontée à une hausse mécanique de ses tarifs dans les pays utilisateurs de devises. Pour les créances facturées en devises (très peu significatives), la société supporte les risques de change correspondants à hauteur des créances engagées.
- Risque de taux : dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le groupe est titulaire au 31 mars 2010 de 3 swaps de taux, dont les caractéristiques sont les suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	Nominal	Taux	Éché
Swap	2,5	4,05%	11/
Swap	2,5	3,99%	09
Swap	1,5	3,85%	22

Le montant des pertes financières réalisées sur le semestre s'élèvent à : 144 K€.

Pour la partie de l'endettement non couverte, le Groupe reste exposé à un risque de hausse des taux d'intérêt qui dégraderait son résultat financier.

5.2. SURETES CONSENTIES

Le solde des emprunts auprès d'établissements de crédit est garanti par des hypothèques, des nantissements de fonds, de titres ou de matériel.

<u>En K€</u>	<u>Mars 2010</u>	<u>Septembre 2009</u>
Solde des emprunts :		
▪ garantis par des nantissements de fonds :	297	389
▪ sans garanties :	<u>873</u>	<u>1.069</u>
TOTAL :	1.170	1.458

5.3. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2010, le montant des engagements d'achats de vins et de raisins s'élève à : 919K€.

5.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif susceptible d'affecter les comptes consolidés du Groupe COTTIN Frères n'est intervenu depuis le 31 mars 2010.

5.5 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales entrant dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, sont éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions entre le Groupe et les filiales exclues du périmètre de consolidation ne sont pas significatives.

Enfin, le Groupe n'a pas réalisé de transactions avec d'autres entités liées au sens de la norme IAS 24.

NOTE 6 : RAPPORT D'ACTIVITE

6.1 - ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE ET COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CONSOLIDEES

Comptes consolidés M€ - IFRS	31/03/10	31/03/09	Variation K€
Chiffre d'affaires	18 305	22 870	(4 565)
Résultat opérationnel	948	- 937	1 885
Marge brute	4 218	4 781	(563)
Résultat net	502	- 916	1 418
Résultat net part du groupe	502	- 916	1 418

CA par Zone K€ - IFRS	31/03/10	31/03/09	Variation %
Japon	4 507	4 289	5.08%
Autres pays d'Asie	694	1 088	(36.21)%
UK/Irlande	5 959	7 913	(24.69)%
Amérique du Nord	1 430	1 507	(5.11)%
Europe Continentale	1 071	1 326	(19.23)%
France	4 644	6 747	(31.17)%
TOTAL	18 305	22 870	(19.96)%

Le chiffre d'affaires du Groupe Cottin Frères est en recul de 20 % par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Toutes les zones géographiques sont en recul à l'exception du Japon qui résiste à la conjoncture actuelle. Le taux de marge progresse de 2 points et permet d'atténuer la perte de volume de marge due à la baisse de chiffre d'affaires. Le groupe a continué son désendettement financier et maîtrisé ses stocks. Ces effets conjugués à la baisse sensible des frais généraux ont permis un résultat positif au premier semestre.

6.2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Aucun évènement important n'est intervenu au cours de ce semestre.

6.3 - EVOLUTION PREVISIBLE

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2010 sera en retrait. Toutefois, le résultat net est prévu à l'équilibre.

NOTE 7 : DECLARATION DES DIRIGEANTS

A notre connaissance les comptes arrêtés au 31 mars 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation du Groupe Cottin Frères et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF.

Nuits St Georges le 25 mai 2010

Louis COTTIN

Président Directeur Général

EXCO SOCODEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
51 Avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - BP 16601
21 066 DIJON

CLEON MARTIN BROICHOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
7 rue Marguerite Yourcenar
BP 67916
21 079 DIJON Cedex

COTTIN FRERES
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société COTTIN FRERES relatifs à la période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Comme mentionné aux notes 4.5 et 4.11 de l'annexe aux états financiers consolidés condensés, une dépréciation des stocks est comptabilisée au 31 mars 2010 pour un montant de 2 308 K€. Sur le semestre la variation de cette provision consiste en une reprise de 632 K€ impactant la rubrique "Autres produits et charges opérationnels" du compte de résultat, avant effet d'imposition. Sans remettre en cause les motifs de cette dépréciation, nous n'avons pas obtenu les éléments suffisants nous permettant de nous prononcer sur les règles et méthodes de calcul retenues pour son évaluation. Pour cette raison, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le montant de cette dépréciation enregistrée dans les comptes consolidés condensés au 31 mars 2010.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information intermédiaire.

2. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Dijon, le 31 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

EXCO SOCODEC

Yves PERRIGOT

CLEON MARTIN

BROICHOT

Pierre CLEON